

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES
COMTÉ DE SAGUENAY
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session spéciale du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 17 décembre 2008, à 18 h 30 à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

 Messieurs les conseillers

 Julien Dufour
 Patrice Imbeault
 Martial Hovington
 Jacques Morris

Sont absents : La conseillère Julie Dubois et
 le conseiller Michel St-Laurent

Est également présente : Madame Lynda Tremblay, directrice générale et
 secrétaire-trésorière

ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de la session;
 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
 3. Entente intermunicipale avec Sacré-Cœur et Tadoussac – emprunt sur fonds de roulement pour l'achat en commun d'un camion incendie :
 4. Nomination d'un pro-maire pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 30 juin 2009;
 5. Fermeture de la session.
-

OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

08-12-0322 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Patrice Imbeult
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**08-12-0323 Entente intermunicipale avec Sacré-Cœur et Tadoussac –
emprunt sur fonds de roulement pour l’achat en commun
d’un camion incendie**

ATTENDU QUE par sa résolution no 08-04-0094, le conseil a accepté de verser sa part pour l’achat en commun d’un camion incendie au montant de 33 370,98 \$ après recouvrement des taxes;

ATTENDU QUE cette somme n’est pas prévue au budget;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

D’autoriser que le montant de 33 370,98 \$ versé pour l’achat en commun d’un camion incendie soit pris à même le fonds de roulement.

**08-12-0324 Nomination d’un pro-maire pour la période du 1^{er} janvier
2009 au 30 juin 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martial Hovington
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ

DE désigner le conseiller Patrice Imbeault à titre de pro-maire pour 6 mois à compter du 1^{er} janvier 2009.

08-12-0325 Fermeture de l’assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris
QUE l’assemblée soit et est levée à 19 h.

Francis Bouchard
Maire

Lynda Tremblay
Directrice générale
et secrétaire-trésorière